

# La CMA à vos côtés TOUT AU LONG DE VOTRE VIE D'ARTISAN

✓ Information & promotion des métiers

## TROUVER SA VOCATION PROFESSIONNELLE

L'artisanat, avec ses 250 métiers, offre une diversité de choix professionnels et de réelles opportunités de carrières. Grâce à ses diverses actions tout au long de l'année : informations collectives, webinaires, mercredis métiers, la CMA informe l'ensemble des publics et les futurs apprentis sur les métiers, les formations et les débouchés de l'artisanat.



**304**  
réunions d'info  
et/ou événements

**6 203**  
contacts (jeunes...)



✓ Orientation

## BIEN CHOISIR SON PARCOURS



**500**  
offres d'apprentissage  
#apprentiartisan

**2 172**  
« semaines découverte  
d'un métier »



Pour définir ou construire un projet dans l'artisanat, la CMA met à disposition de chacun selon sa recherche, des outils d'orientation comme la « Semaine découverte d'un métier », le site de mise en relation des entreprises et futurs apprentis (#apprentiartisan), des ateliers et l'entretien avec un conseiller expert de l'apprentissage du Service Jeunes et Entreprises.



Elle témoigne

**Marie Dorignac,**  
apprentie en BTM  
prothèse dentaire  
au CFBS

« À 23 ans, j'ai fait le choix de me reconverter : j'ai un BTS Conception des processus de réalisation de produit en poche et, après plusieurs expériences professionnelles, j'ai compris que je voulais exercer un métier manuel. Le choix de la prothèse dentaire s'est fait un peu au hasard, en passant des tests de compétences avec la Mission Locale de Strasbourg, qui m'ont souvent aiguillée vers ce métier. J'ai donc participé à un mercredi métier au Centre de formation d'Eschau qui a confirmé mon envie de travailler dans cette filière : j'en garde un très bon souvenir car c'est l'occasion de se rendre compte de ce que l'on va faire concrètement dans ce métier. Je suis actuellement en première année d'un Brevet Technique des Métiers (BTM) au CFBS, en alternance dans un laboratoire de Wolfsheim, et je ne regrette pas du tout mon choix! »



**2 005**

demandes de contrats  
d'apprentissage

Le service accueil et formalités à la CMA facilite à l'entreprise les démarches administratives. Il aide les entreprises à rédiger les contrats d'apprentissage en s'assurant du respect de la réglementation et de l'habilitation à former.

## ✓ Apprentissage

# APPRENDRE SON MÉTIER

Apprentis au Centre  
de Formation Bernard  
Stalter à Eschau :

**982**



Apprentis au Centre  
de Formation  
de l'Artisanat  
à Mulhouse :

**775**



Augmentation  
des effectifs des  
Centres de Formation

**jusqu'à  
+ 30 %**  
dans certaines  
filières

**Pour se former à un métier artisanal, l'apprentissage est la voie royale. L'apprentissage, c'est acquérir des compétences et bénéficier d'une expérience professionnelle directement en entreprise et d'un enseignement théorique dans un Centre de Formation. Sept mois après leur diplôme, près de 80 % des apprentis sont en emploi !**

## Top 3

des créations d'entreprises par métier :

- ✓ nettoyage courant des bâtiments
- ✓ travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment
- ✓ installation électrique

## ✓ Accompagnement à l'installation

# UN PROJET DE CRÉATION OU DE REPRISE ? FAITES-VOUS ACCOMPAGNER!

Le Centre de formalités des entreprises et les conseillers dédiés de la CMA vous aident pendant votre projet de création ou de reprise d'entreprise pour des questions administratives mais aussi pour des dispositifs d'aides financières ou encore pour votre formation. La CMA vous met notamment à disposition une gamme de quatre packs de formation, composés de différents modules visant le perfectionnement et l'élargissement de vos compétences.

9 437

prestations délivrées en entretien de première information création-reprise

46 034

entreprises artisanales en Alsace

7 077

immatriculations d'entreprises

### Parole d'artisan

## Marie-Charlotte Pagnoux, créatrice de jouets en bois



« Avec mon compagnon, Daniel Williams, nous avons ouvert notre atelier de création de jouets en bois "Brin d'Ours" en 2017. J'ai une formation en dessins animés et lui en menuiserie : en combinant nos deux savoir-faire, les jouets en bois nous sont apparus comme une évidence ! Mais en 2021, après le début de la crise du Covid-19, nous nous sommes retrouvés un peu seuls et l'absence de marchés de Noël en 2020 a impacté notre trésorerie : nous avons donc contacté la CMA pour nous faire accompagner. Notre chargé de développement économique, Jean-François Mura, a mis en place un Diagnostic Gestion-Pilotage pour faire un état des lieux de notre entreprise et nous proposer des solutions adaptées pour la reprise d'activité. Il nous a également conseillés de lancer une campagne de financement participatif qui a très bien fonctionné puisque nous avons récolté plus de 30 000 euros, sur les 16 000 souhaités au départ. Nous avons pu investir dans une machine à commande numérique et un tour à bois pour améliorer et diversifier notre production. Nous avons tissé un lien durable avec Jean-François Mura qui nous aide, aujourd'hui, à obtenir une subvention grâce au dispositif AMI "Artisanat de demain" de la Région Grand Est. »

✓ Développement  
des entreprises

# COMMENT AMÉLIORER LES PERFORMANCES DE VOTRE ENTREPRISE ?

La CMA vous permet de bénéficier d'un diagnostic thématique avec une approche neutre, objective et confidentielle sur l'un des principaux domaines de votre entreprise. En entretien individuel avec un chargé de développement économique, vous pourrez faire le point sur le ou les thème(s) de votre choix : développement commercial, ressources humaines-organisation, gestion-pilotage, numérique, export. À l'issue, vous bénéficierez d'une synthèse précise avec des préconisations d'actions concrètes à réaliser.

**CONTACT :** [diagpass@cm-alsace.fr](mailto:diagpass@cm-alsace.fr)



**455**  
diagnostics  
thématiques  
traités



En cas de difficultés lors d'un contrat d'apprentissage, l'entreprise peut faire appel aux conseillers experts de l'apprentissage grâce à une médiation, pour renouer le dialogue et chercher des solutions.

**802**

sollicitations de médiation  
des conseillers experts  
de l'apprentissage

**Les Conseillers - Experts de l'apprentissage - Médiateurs**  
Bas Rhin : Tél. 03 88 19 55 81 • Colmar : Tél. 03 89 20 84 57  
Mulhouse : Tél. 03 89 46 89 06

✓ Accompagnement  
à l'apprentissage

# SE FORMER POUR BIEN FORMER



**383**

participants  
à la formation  
maître  
d'apprentissage

La transmission des savoir-faire est assurée grâce à des maîtres-artisans. En Alsace, un maître d'apprentissage est titulaire d'un Brevet de Maîtrise (ou un niveau équivalent) ou, pour certains métiers, d'une dérogation. Dans tous les cas, il bénéficie d'une formation.

Parole d'artisan



**Andrush Stepanian,**  
plaquiste

« D'origine arménienne, je suis arrivé en France en 2005. J'ai lancé ma microentreprise en tant que plaquiste carreleur à Strasbourg. Pour assurer mon avenir professionnel, je me suis rapproché de la CMA et ma conseillère, Gabrielle Pigeard, m'a proposé de suivre la formation ADEA (Assistant dirigeant d'entreprise artisanale). J'avais besoin de développer mes compétences sur le monde de l'entreprise, la maîtrise des outils informatiques, la gestion... Même si un comptable m'accompagne au quotidien, je dois savoir faire les choses par moi-même. En mars, je change de statut en passant de microentreprise à société. À terme, j'aimerais développer mon entreprise en embauchant des salariés. »

Formation continue

**DÉVELOPPER  
MES COMPÉTENCES**

La CMA propose une pléiade de parcours en formation initiale et continue ou par VAE : Certificat Technique des Métiers (CTM), Brevet Technique des Métiers (BTM), Brevet de Maîtrise (BM), l'ADEA (Assistant dirigeant d'entreprise artisanale) ou encore formation taxi/VTC. Les stages modulaires de perfectionnement et les webinaires complètent le catalogue de formations, accessible à tous, à tout moment de sa vie professionnelle.

2 423

stagiaires en formation continue en 2021



Valorisations et distinctions

**AVEZ-VOUS PENSÉ  
À VOTRE TITRE ?**

La qualité d'artisan est reconnue de droit par le Président de la Chambre de Métiers aux personnes physiques qui justifient : soit de la détention d'un diplôme ou d'un titre certifié dans le métier exercé (CAP ou CTM par exemple), soit de trois années d'expérience professionnelle sur le territoire d'un État membre de l'Union européenne. Le titre d'Artisan Maître ne peut être porté que par les dirigeants ou chefs d'entreprise titulaires du Brevet de Maîtrise dans le métier exercé et âgés de 24 ans au moins. Les artisans des métiers d'art se définissent, eux, par quatre critères : la maîtrise des gestes et techniques en vue de la transformation de la matière; la création de pièces uniques dans un atelier dédié; la maîtrise de son métier pour pouvoir le transmettre; la création d'œuvres durables.

1 592

artisans maîtres en Alsace



21 440

artisans ayant le titre « artisan »



Parole d'artisan



## Romain Berthomé, doreur-ornemaniste

« Il y a trois ans, j'ai découvert ce métier en faisant quelques recherches sur Internet, en lien avec l'univers de la restauration de patrimoine. J'ai alors fait un stage découverte à l'atelier "Luciole" de Pascale Vallon à Rombach-le-Franc : elle a décelé en moi des aptitudes pour ce métier et je me suis engagé dans un parcours de "transmission des savoir-faire rares et d'excellence" avec elle, sous l'égide de la Fédération des métiers d'art d'Alsace (Fréma). C'est une formation professionnalisante mais non diplômante. C'est pourquoi j'ai décidé de passer mon CAP en candidat libre, pour gagner en crédibilité. J'ai ouvert mon atelier Ormain à Saint-Louis en septembre 2021 et j'ai obtenu mon titre d'Artisan d'Art lors de mon inscription à la CMA, grâce à l'accompagnement de ma conseillère. C'est un titre très valorisant, qui reconnaît mon expertise dans le monde des métiers d'art et donne, en plus, une résonance qualitative à mon savoir-faire. Aujourd'hui, je travaille pour des particuliers (restauration de mobilier ancien, cadres, objets...) et j'aimerais collaborer plus tard avec des institutions comme des musées ou avec des églises par exemple. »

**64** artisans d'art  
en Alsace en 2021

## Transmission

# BIEN TRANSMETTRE SON ENTREPRISE, ÇA SE PRÉPARE!

Les conseillers économiques de la CMA sont présents pour informer et accompagner les cédants (grâce notamment à un diagnostic et à un accompagnement à la transmission) et les repreneurs potentiels (par un diagnostic et un accompagnement à la reprise) de la diversité des opportunités offertes par le secteur artisanal. Les ateliers transmission ou reprise d'entreprise, animés en partenariat avec le réseau Transmettre et Reprendre Alsace, abordent, eux, des sujets techniques et constituent l'une des actions collectives déployées dans le cadre du Pacte transmission reprise signé entre la Région et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Grand Est pour aider au mieux les cédants et les repreneurs.

**CONTACTS :** Nicolas Mougins (Bas-Rhin) : 03 88 19 79 79  
Nicolas Hauss (Haut-Rhin) : 03 89 20 84 50

**141**  
reprises



**12 102**  
chefs d'entreprise  
de plus de 55 ans

Parole d'artisan

## Lydiane Muller, ex-dirigeante d'un institut de beauté

« J'ai ouvert mon institut Secrets de Beauté en 2009 à Waldighoffen. Récemment, j'ai décidé de transmettre mon entreprise à cause de problèmes de dos qui m'empêchent de poursuivre la pratique. Je me suis immédiatement tournée vers la CMA et Nicolas Hauss, mon conseiller, qui m'a aiguillée dans le processus. J'ai pu bénéficier d'un Diagnostic Transmission et d'un Accompagnement Transmission, deux dispositifs qui ont été très utiles, notamment pour la future gérante. Je suis très satisfaite du travail réalisé avec Nicolas Hauss qui a toujours été à mon écoute. Aujourd'hui, j'ai réussi à transmettre mon institut grâce à la plateforme en ligne Transentreprise, spécialisée sur la mise en relation des cédants et des repreneurs, et aux compétences des conseillers de la CMA. C'est un réel soulagement. »